



Tutela F-200A Multi Season Hydraulic Oil

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

Date d'émission: 08/19/2015 Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Tutela F-200A Multi Season Hydraulic Oil

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Lubrifiant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Viscosity Oil Company
600 H Joliet Road
Willowbrook, IL 60527
T 630-850-4000 - F 630-850-4022

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : (800) 434-9300
CHEMTREC (24 HOURS)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification SGH-US

Eye Irrit. 2A H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification canadienne SIMDUT

Classe D Division 2 sous-division B - Matière toxique causant d'autres effets toxiques

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS07

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Attention

Mentions de danger (GHS-US) :

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

Conseils de prudence (GHS-US) :

P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation
P280 - Porter un équipement de protection des yeux, des gants de protection
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
P337+P313 - Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin

L'étiquetage SIMDUT canadienne



2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

0,02 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Oral)

1,46 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Dermal)

1,46 pourcent du mélange se compose d'un ou de plusieurs éléments d'une toxicité sévère inconnue (Inhalation (Dust/Mist))

Tutela F-200A Multi Season Hydraulic Oil

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification SGH-US
Zinc alkyl dithiophosphate	(n° CAS) 68649-42-3	1 – 2	Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411

*Nom chimique, numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été tenus au secret commercial

Texte complet des phrases H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins général : Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
- Premiers soins après contact oculaire : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
- Premiers soins après ingestion : NE PAS faire vomir. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Brouillard d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives.
- Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif.
- Réactivité : Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

- Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les structures et récipients adjacents au jet d'eau pour protéger et prévenir toute ignition. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.
- Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Porter des gants appropriés.
- Procédures d'urgence : Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Tutela F-200A Multi Season Hydraulic Oil

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Ne pas laisser de petites fuites ou pertes s'accumuler sur les surfaces de marche. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
- Procédés de nettoyage : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter tout contact avec les yeux et la peau et ne pas respirer les vapeurs et brouillards.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains immédiatement après chaque manipulation du produit, et systématiquement avant de quitter l'atelier.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Produits incompatibles : Oxydants forts.
- Matières incompatibles : Sources de chaleur.
- Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.
- Interdictions de stockage en commun : Matières incompatibles.
- Lieu de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiant.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Tutela F-200A Multi Season Hydraulic Oil	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable
Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)	
ACGIH	Non applicable
OSHA	Non applicable

8.2. Contrôles de l'exposition

- Contrôles techniques appropriés : Éviter les éclaboussures. Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Rince-oeils.
- Équipement de protection individuelle : Éviter toute exposition inutile.
- Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection oculaire : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Protection des voies respiratoires : Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire. NIOSH. Respirateur agréé.
- Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher toute fuite ou déversement.
- Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- État physique : Liquide
- Couleur : orange clair
- Odeur : pétrole
- Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
- pH : Aucune donnée disponible
- Point de fusion : Aucune donnée disponible
- Point de congélation : -45 °C
- Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Tutela F-200A Multi Season Hydraulic Oil

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

Point d'éclair	: 180 °C
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: < 1 mm Hg
Densité relative	: 0,88
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: insoluble dans l'eau. Eau: Solubility in water of component(s) of the mixture : • : 0,6 mg/l
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: ≈ 40 cSt @ 40 °C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des fumées irritantes, toxiques et nocives. Oxydes de carbone (CO, CO₂). hydrocarbures. Oxydes d'azote. Oxydes de phosphore. Oxydes de soufre.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)	
DL50 orale rat	3100 mg/kg
DL50 cutanée lapin	> 5000 mg/kg
ATE US (voie orale)	3100,000 mg/kg de poids corporel

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Tutela F-200A Multi Season Hydraulic Oil

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
(exposition unique)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles : Non classé
(exposition répétée)
Danger par aspiration : Non classé
Symptômes/lésions après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)	
CL50 poisson 1	4,4 mg/l 96 h oncorhynchus mykiss
CE50 Daphnie 1	1,2 mg/l 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Ecologie - déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Department of Transportation (DOT)

Conformément aux exigences du DOT

Non réglementé pour le transport

Indications complémentaires

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

ADR

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations États-Unis

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)
Inscrit sur l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act - Loi réglementant les substances toxiques) aux États-Unis

15.2. Réglementations internationales

CANADA

Tutela F-200A Multi Season Hydraulic Oil	
Classification SIMDUT	Classe D Division 2 sous-division B - Matière toxique causant d'autres effets toxiques Ce document a été établi conformément aux conditions requises pour les Fiches de Données de Sécurité d'après les règlements sur les produits contrôlés du WHMIS.

Tutela F-200A Multi Season Hydraulic Oil

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

Réglementations UE

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)

Inscrit sur l'inventaire des substances EINECS de la CEE (inventaire européen des substances chimiques commercialisées)

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Eye Irrit. 2 H319

Texte intégral des catégories de classification et des mentions H : voir section 16

Directives nationales

Zinc alkyl dithiophosphate (68649-42-3)

Listed on Inventory of Existing Chemical Substances (IECSC)
Listed on KECI (Korean Existing Chemicals Inventory)
Listed on Taiwan National Chemical Inventory
Listed on Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
Listed on the AICS (Australian Inventory of Chemical Substances)
Listed on New Zealand - Inventory of Chemicals (NZIoC)
Not listed on the Japanese ENCS (Existing & New Chemical Substances) inventory

15.3. Les réglementations américaines

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Indications de changement	: Document original.
Sources des données	: ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists). European Chemicals Agency (ECHA) C&L Inventory database. Accessed at http://echa.europa.eu/web/guest/information-on-chemicals/cl-inventory-database . Kristen Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association. Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html .
Abréviations et acronymes	: ATE: estimation de toxicité aiguë. CAS (Chemical Abstracts Service) number. CLP: Classification, étiquetage, emballage. CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai. LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai. GHS: Système général harmonisé (de classification et d'étiquetage des produits chimiques). OSHA: Occupational Safety & Health Administration. STEL: à court terme de limites d'exposition. TSCA: Toxic Substances Control Act. TWA: Poids moyen.
Autres informations	: Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

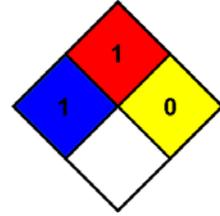
Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 1
Eye Irrit. 2A	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, Catégorie 2A
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Tutela F-200A Multi Season Hydraulic Oil

Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations
selon le SIMDUT canadien

- Danger pour la santé NFPA : 1 - L'exposition peut provoquer une irritation, mais seulement des blessures légères résiduelle, même si aucun traitement n'est donné.
- Danger d'incendie NFPA : 1 - Doit être préchauffé avant que l'allumage ne puisse se produire.
- Réactivité NFPA : 0 - Normalement stable, même dans des conditions d'exposition au feu, et pas réactif à l'eau.



Redstone SDS US GHS CAN WHMIS for Viscosity Oil

SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC
6077 Frantz Rd.
Suite 206
Dublin, OH 43016
T 614-923-7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit